

# **ALERTE SUR LA FORET DE FONTAINEBLEAU**

Avril 2011

## **1/ PRESENTATION**

La forêt de Fontainebleau s'étend au sud du bassin parisien sur 17 000 ha environ. Il s'agit d'une forêt domaniale à trois fonctions : production, accueil du public, écologie. Cette ancienne forêt royale fait déjà l'objet de plusieurs types de protections :

- site classé depuis 1965
- forêt de protection depuis 2002
- Natura 2000 zones ZPF et ZSC depuis 2004
- En projet depuis 1913 : parc national

Elle reçoit près de 17 millions de visites par an et est à ce titre la forêt la plus visitée de France. Sa fonction écologique est également importante car une des plus riches d'Europe en terme de biodiversité tant faunistique que floristique.

## **2/ LA SYLVICULTURE EN QUESTION DEPUIS 2008**

Depuis l'hiver 2008 se succèdent en forêt de Fontainebleau des coupes de bois d'une ampleur et d'une fréquence inquiétantes au regard du passé sylvicole du massif.

L'accroissement sensible des coupes se lit à la fois dans le volume, la forme et l'âge des arbres abattus.

### **A / Le volume des coupes**

Il se traduit directement par une hausse de la récolte annuelle : d'une moyenne de 25 000 m<sup>3</sup> par an entre 1900 et 1941, on arrive à 60 000m<sup>3</sup> de 2008 à 2009, et jusqu'à 85 000 m<sup>3</sup> pour 2011. Cette hausse est justifiée par les gestionnaires d'une part par l'état de dépérissement de certaines espèces d'arbres –chênes pédonculés, hêtres – souffrant de la sécheresse et du réchauffement climatique, et d'autre part par le vieillissement de la forêt.

Il est légitime de s'interroger sur la pertinence de cette augmentation du volume coupé, inversement proportionnelle à la surface de la forêt exploitable correspondant à la série de gestion sylvicole patrimoniale sur 9903 ha, pour une superficie totale de 17 000 ha. Cela signifie que l'exploitation s'exerce ailleurs, par exemple dans les séries paysagères et d'accueil du public qui n'en porteront plus que le nom pour certaines (voir photos 1). Les

grands arbres isolés au bord des chemins ou des carrefours sont souvent abattus alors que leur souche montre un cœur sain, non dépérissant (photo 2).

Si l'on examine les chiffres fournis par le Document d'Objectif de Natura 2000 (DOCOB), la production moyenne hors houppier est estimée à 3.70m<sup>3</sup>/ha par an ce qui est faible, et s'explique par la pauvreté des sols secs, qu'ils soient sableux ou calcaires, de la majorité des parcelles. Soit pour la superficie exploitable couverte par la série de gestion sylvicole patrimoniale égale à 9900 ha, un total de 36600 m<sup>3</sup>/ha annuel : soit deux fois moins que les coupes effectuées depuis 4 ans.

### **B/ Le recours à la coupe rase**

Le problème de cette option réside dans l'effet de dégradation du sol entraîné par les coupes, notamment les coupes rases sur plusieurs hectares (voir photo 3A 3B). Ces étendues déboisées brutalement dénudent les sols et les assèchent simultanément, sans parler de leurs désastreux aspects paysagers, remarqués par le public nombreux de cette forêt périurbaine, 17 millions environ de visites annuelles. Ces trouées dans le couvert forestier vont à l'encontre du projet de TVB (trame verte et bleue) élaboré lors du Grenelle de l'environnement. Elles suppriment l'ambiance forestière en détruisant la flore caractéristique, le refuge de la faune inféodée au sous-bois, et provoquent des écarts plus marqués de température, la violence plus grande des vents et le ruissellement des eaux de pluie (photo 4A 4B)

### **C/ L'âge d'exploitabilité des arbres**

Le passant s'étonne également de l'âge des arbres exploités, découvrant des grumes de moins de 100 ans sur son parcours (photo 5 A /B) , les souches distantes les unes des autres, ne gênant pas d'autres tiges à proximité, donc n'appartenant pas à des coupes d'éclaircie, aux troncs sains (photo 6). Des forestiers en désaccord avec la gestion actuelle indiquent que par le passé l'objectif était « de marteler un arbre sur 20, maintenant il est de un sur 6 », au risque de puiser dans les tranches d'âge immature. Rappelons que l'âge d'exploitabilité du chêne a été fixé à 220 ans et 180 ans pour les hêtres dans le plan d'aménagement sylvicole de la forêt, mais d'après les forestiers il s'agit d'un âge théorique, ce qui se confirme par la réalité du terrain.

## **3/ PROPOSITIONS POUR DES OBJECTIFS DE GESTION FORESTIERE**

- Réduction sensible du volume des coupes. Il conviendrait que le chiffre de l'accroissement annuel des peuplements soit fixé une fois pour toutes par des experts indépendants de l'activité économique. Les conditions climatiques difficiles actuelles caractérisées par des sécheresses récurrentes devraient logiquement conduire à une révision à la baisse de l'estimation passée à 35 000 m<sup>3</sup>, et non pas l'inverse comme on le constate aujourd'hui.

- Evolution vers une **sylviculture douce**, qui préserve ou restaure les structures naturelles de la forêt. Abandon progressif de la futaie régulière et de l'artificialisation des milieux et remplacement par une sylviculture naturaliste axée sur la futaie irrégulière, composée d'essences variées et de toutes les classes d'âge.
- Fin des coupes rases laissant la place à une exploitation fine par parquets de moins de 0.2 ha permettant de respecter la couverture végétale et par conséquent de protéger les sols : le rôle de ceux-ci dans le stockage du carbone n'étant plus à ignorer (voir Courrier de l'Environnement de l'INRA n° 57 2009, article de MME Duchiron et Schnitzler)
- Priorité à la régénération naturelle
- Respect de l'âge d'exploitabilité des arbres tel que défini dans le plan de gestion
- Extension de la surface des îlots de sénescence de 1% à 10% de la forêt
- Constitution d'au moins une ou plusieurs réserves intégrales de 1000 ha d'un seul tenant.
- Instauration d'un moratoire sur les coupes en attendant que la création d'un parc national soit confirmée

## CONCLUSION

Ainsi il apparaît que la fonction économique de la forêt se développe abusivement car au détriment des ses deux autres rôles écologiques et récréatifs. Elle constitue une offensive massive contre la forêt naturelle, vaste communauté d'espèces végétales et animales, la biocénose, entre lesquelles les échanges et les interactions déterminent avec le temps un équilibre. Cet ensemble vivant riche en biodiversité est source d'observations, d'enseignements, de détente et de santé pour tout habitant de l'Ile de France, qu'il soit promeneur, scientifique, artiste, poète, photographe, etc.... et devrait être préservé en priorité pour ces usages non perturbateurs du milieu.

Sur Fontainebleau certaines associations espèrent beaucoup en la création d'un parc national dans quelques années. Mais que restera-t-il de la forêt à ce moment là, si le rythme actuel des coupes se poursuit (photo 7) ? Et par ailleurs le responsable du parc national sera probablement l'ONF, d'après le rapport Gaymard, un établissement soumis à des contraintes de rentabilité propres à son statut d'EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial) : la même exploitation risque de perdurer malgré le changement de dénomination.

A quand un organisme de gestion des forêts naturelles périurbaines basé sur le prélèvement conservatoire du sous-bois ? Au 21<sup>e</sup> siècle il serait grand temps de répondre favorablement au droit des citoyens à une nature de proximité conservée durablement (photo 8) et à en fournir les moyens à une agence conçue dans ce but. Dans l'attente d'une telle création, il est urgent que les pouvoirs publics revoient à la baisse les directives en matière d'exploitation sylvicole afin que la forêt de Fontainebleau à la renommée internationale retrouve sa naturalité et sa résistance aux modifications climatiques ; car comme le disait en 1958 le grand naturaliste Iablokoff « la forêt ne veut pas se laisser faire ? Alors laissez-la faire ! » (photo 9)

**SIGNE**

**LE COMITE DE DEFENSE DE LA FORET DE  
FONTAINEBLEAU**



Photo 1A : février 2011 route D137 série paysagère et d'accueil du public :....



Photo 1A/B : février 2011 route D137 série paysagère et d'accueil du public :....



Photo 2 arbre sain isolé bord de chemin Denecourt (trait bleu)



Photo 3A



Photos 3 A/B : Mars 2010 : 8 hectares de coupe rase sur la route de Bourgogne vers Bois le Roi parcelle 354, jeunes chênes pédonculés d'une centaine d'années « déperissants » : pas tous mais tous coupés



Photo 4A



Photo 4A/B : Janvier 2011 : parcelle 833 sud de la mare aux Evées coupe claire 5 ha



Photo 5A



Photo 5A/B Février 2011 : route Denecourt certains chênes ont moins de 100 ans



Photo 6 : Coupe hêtre jeune - 70 ans isolé et sain

## FORET D' AUJOURD HUI



Photo 7 Mars 2011 Bois de la Madeleine **Série paysagère et d'accueil du public**

## FORET DE DEMAIN ?



Photo 8 forêt normalement entretenue : la route du dix-cors entre la route de Bourgogne et l'ancienne nationale

## FORET NATURELLE



Photo 9 Réserve biologique intégrale RBI Vallée de la Solle